

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS64

présenté par  
M. Sirugue, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 22, supprimer les mots :

« en temps utiles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une expression vague et inutile.